



Rapport annuel du président pour l'année 2024

Chers membres d'honneur,
Chers membres actifs et passifs,

Comme dans les 9 années précédentes, je souhaite vous donner un aperçu chronologique des événements en matière GPL de l'année passée.

➤ **2 février 2024 AGPL – Journée d'information à Littau**

C'est avec grand plaisir que nous avons pu inviter nos membres à une journée d'information sur les sujets suivants :

- « Qu'est-ce qui a changé dans le nouveau règlement des contrôleurs CBM ? »
- « Quels sont les points à respecter selon la directive L1 révisée ? »

Les deux intervenants, René Fischer (sujet > CBM) et Remo Kräutler (sujet > Dir L1), ont présenté de manière compétente les changements et ajustements apportés au règlement et à la directive. Les participants ont pu poser les questions non seulement en allemand, mais aussi en français. Un repas et un dessert ont été offerts entre les deux présentations et les participants ont profité du temps pour discuter. 19 membres germanophones et 5 membres francophones ont participé à cette journée d'information.

➤ **12 mars 2024 1re réunion de la commission stratégique du CT GPL à Reiden**

La réunion de la commission était marquée par la 8e assemblée des membres du CT GPL à venir et les sujets à traiter. Seuls 7 des 14 membres de la commission ont participé à cette réunion. Parmi les points abordés figuraient notamment les comptes annuels et le budget. La commission a approuvé l'admission de deux nouveaux membres. La directive L1 révisée/complétée ainsi que la formation prévue par Caravaningsuisse pour un « installateur CS » ont été des points de discussion.

Les points suivants ont été retenus à cet égard :

- L'« installateur CS » est autorisé à réaliser des installations conformes à la norme SN EN 1949, mais pas celles nécessitant du brasage ou du soudage.
- L'association Caravaningsuisse propose un cours pilote les 12 et 13 juin 2024, étant étendu qu'il faut d'abord élaborer une proposition d'adaptation du règlement d'examen. (Qui peut faire quoi, le domaine V appartient clairement à l'installateur normal ...)
- De même, il convient de clarifier ce qui est couvert par la norme SN EN 1949 (quelles installations ? Navires/bateaux inclus ? ...), afin de délimiter les installations autorisées.

Grâce à la situation très favorable des finances du CT GPL, il a été décidé que le comité proposerait quelques « solutions de répartition » à l'assemblée des membres.

➤ **13 mars 2024 Réunion du comité de l'AGPL à Hellbühl**

La réunion s'est déroulée dans le cadre habituel pour que l'assemblée générale de l'AGPL ait pu être préparée. Outre les points ordinaires de l'ordre du jour, les prochaines élections au sein de l'association CT GPL ont été également abordées. Le comité a souligné qu'il était important pour notre association professionnelle d'être représentée dans la commission stratégique du CT GPL et de pouvoir y exprimer nos opinions. Deux membres de l'AGPL se sont portés candidats à l'élection : Stefan Theiler en tant que président et Remo Kräutler en tant que responsable de la formation.

➤ **11 avril 2024 8e assemblée des membres du CT GPL à Reiden**

17 représentants d'entreprises, d'associations, d'organisations, etc., ont participé à l'assemblée des membres. Les deux nouveaux membres, qui ont déjà été acceptés par la commission stratégique lors de sa réunion, ont été brièvement présentés. 14 entreprises, associations, organisation, etc., se sont excusées par avance. Les personnes ayant le droit de vote ont approuvé et remercié l'ensemble des points statutaires de l'ordre du jour, tels que le rapport annuel du président, les comptes annuels, le budget, etc.

Grâce à la très bonne situation financière de l'association, il a été décidé ce qui suit :

- Les entreprises, associations, organisations, etc., participant à l'assemblée des membres du CT GPL seront exemptées de la cotisation annuelle.
- Aucuns frais d'examen ne seront facturés pour un premier examen final de la formation, mais les examens de rattrapage resteront payants.
- À partir de 2025 aucune contribution aux frais EDEX sera facturée.

Ces trois décisions sont valables jusqu'à nouvel ordre et seront réévaluées en fonction de la situation financière, puis approuvées ou rejetées par l'assemblée des membres.

Tous les membres du comité ainsi que les sept membres non mandatés de la commission stratégique ont été réélus à l'unanimité pour les deux prochaines années.

Par ailleurs, un appel a été lancé en vue des prochaines élections au comité en 2026, invitant les éventuels candidats à se présenter auprès du comité.

Il a été communiqué que le traitement électronique des rapports de contrôle au moyen d'E-Flex est utilisé et apprécié par la plupart des contrôleurs CBM. L'extension aux contrôles I+D est en cours, mais elle constitue une tâche complexe, car les installations sont beaucoup plus grandes et variées que dans le domaine CBM. Pour l'instant, les contrôleurs I+D doivent établir leurs rapports sur papier, mais on travaille activement sur un projet pilote.

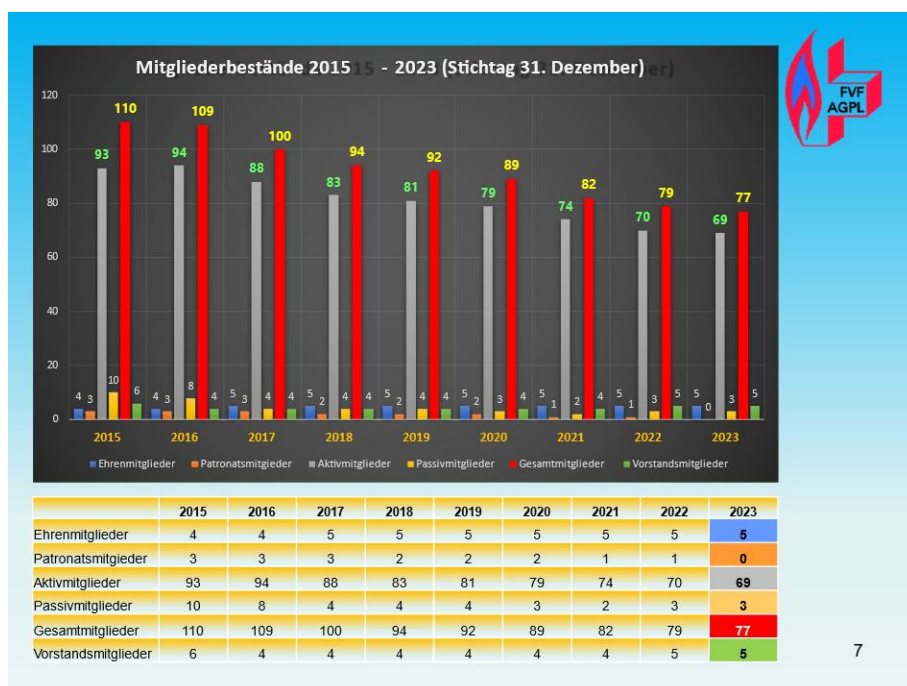
Le projet sur les équipements mobiles fonctionnant au gaz liquéfié dans les secteurs de la construction et de l'agriculture est en cours. Le bureau du CT GPL continue de recevoir des demandes et s'efforce d'y répondre en apportant son soutien dans la mesure de ses capacités.

Enfin, un contact a déjà été établi avec l'organisation spécialisée SPAA/AGRISS afin d'obtenir des informations supplémentaires, etc.

➤ **23 avril 2024 Assemblée générale de l'AGPL à Littau/LU**

Lors de la 49e assemblée générale, 17 membres de l'AGPL ayant le droit de vote ont participé, dont trois membres d'honneur. Malheureusement, 8 membres se sont excusés. Après l'ouverture, Urs Voegeli, chef des finances et des états, a présenté les mutations et a dû annoncer 4 démissions. Urs a brièvement présenté les mouvements de membres au sein de notre association et a soumis au vote les démissions. Les démissions ont été acceptées à l'unanimité. En l'absence de demandes d'admission, aucun vote supplémentaire n'était nécessaire.

L'effectif des membres depuis 2015 se présente comme suit :



Le rapport annuel du président, les comptes annuels, le rapport de révision et le budget ont été approuvés sans opposition. L'année écoulée a été présentée et expliquée aux participants au moyen d'une présentation PowerPoint mettant en lumière les activités et les efforts fournis par le comité et les membres de l'association.

Entre autres, nous avons adressé une lettre à tous les Offices cantonaux de l'industrie et du commerce afin de les demander d'intégrer dans leurs inspections les contrôles I+D exigés par la loi. Après 9 ans, notre membre d'honneur René Fischer a décidé de prendre sa retraite de la Help-Line. Je tiens à remercier chaleureusement René pour ses conseils compétents et ses recommandations sur l'utilisation des gaz liquéfiés, dont ont bénéficié les appelants de la Help-Line. Benjamin Munz, un jeune successeur prometteur, a été désigné par le comité et profitera de l'accompagnement et de la formation de René Fischer au cours des prochains mois.

Aucune proposition n'a été adressée au comité ni soumise à l'assemblée sous le point de l'ordre du jour correspondant.

Malgré un ordre du jour très chargé, qui contenait également de nombreuses informations pour les membres, l'assemblée a pu être clôturée à temps en remerciant toutes les personnes présentes ainsi que tous les membres de l'association de leur soutien.

Comme d'habitude, les participants à l'AG ont pu déguster un délicieux repas suivi d'un dessert avant de reprendre le chemin de retour.

➤ **27 juin 2024 CT GPL – I+D – Atelier EDEX à Reiden**

Après l'entrée en vigueur de la Directive CFST 6517 en décembre 2017 et l'application du nouveau règlement I+D en décembre 2019, une réunion préliminaire pour une journée technique dédiée aux contrôleurs I+D a été convoquée à la demande de l'AGPL. Les contrôles étant effectués depuis 2 à 3 ans, certaines incohérences et incertitudes concernant les travaux de contrôle et les rapports correspondants ont été relevées. Il est donc apparu nécessaire que les contrôleurs I+D se réunissent pour échanger et clarifier ces points. La discussion a abouti à la décision d'organiser cette journée technique sous la forme d'une session EDEX, permettant à de nombreux contrôleurs d'y participer tout en renouvelant leur autorisation. La journée EDEX a été fixée au 16 octobre 2024.

➤ **3 octobre 2024 Réunion du comité de l'AGPL à Hellbühl**

La réunion d'automne a servi à préparer la journée technique EDEX I+D du CT GPL, prévue le 16 octobre 2024 à Reiden, à laquelle les contrôleurs I+D sont invités. Par ailleurs, le document « Installations de réservoirs de gaz liquéfié en dessous du seuil de 20 tonnes : Quand faut-il envisager une soumission à l'OPAM ? », élaboré par le canton d'Argovie en collaboration avec le BPA et le canton de Saint-Gall, a été intensivement discuté et les marches à suivre ont été définies. Les élections du comité de l'AGPL auront lieu au printemps 2025 et celles de l'association CT GPL en 2026. Les deux élections ont été abordées d'un commun accord. Concernant les élections du comité de l'AGPL, aucun changement n'est prévu. En revanche, trois membres du comité de l'association CT GPL se retireront lors de l'assemblée des membres en 2026. Deux d'entre eux étant également membres de l'AGPL, notre association a donc tout intérêt à mettre à disposition une personne qualifiée, car nos membres sont des installateurs, entrepreneurs actifs dans le domaine CBM ou distributeurs d'appareils et d'accessoires GPL ; notre association couvre donc toute la gamme des activités au gaz liquéfié.

➤ **16 octobre 2024 CT GPL Journée technique EDEX Contrôleurs I+D à Reiden**

Pas moins de 20 contrôleurs I+D ont répondu à l'invitation à la première journée technique EDEX (depuis l'introduction de la directive CFST 6517 article 16.2.3) en 2024. Les sujets suivants ont été traités/discutés : le règlement des contrôleurs I+D, l'étendue des contrôles I+D (champ d'application/délimitation), points clés des contrôles. Bien évidemment, il était possible de poser des questions et d'en discuter les réponses. L'objectif de cette journée technique était d'éliminer les incertitudes existantes concernant les contrôles et, si possible, d'aligner les connaissances des contrôleurs I+D sur le règlement et les contrôles.

➤ **30 octobre 2024 2e réunion de la commission stratégique du CT GPL à Reiden**

10 membres sur 14 ont participé à la réunion de la commission, qui avait un ordre du jour bien chargé à traiter. Outre l'approbation de l'ordre du jour, du procès-verbal de la dernière réunion et des informations sur les activités de l'association CT GPL, il a été communiqué, sous le point « informations », que le règlement pour les contrôleurs CBM devait être révisé ou complété. Ceci est dû au fait que la norme SN EN 1949 ne s'applique qu'aux véhicules de loisirs habitables et ne couvre donc pas les exigences relatives aux véhicules utilisés lors des manifestations, telles que les food trucks, les camions-restaurants, etc. Le contrôle de la traduction italienne du guide sur le gaz liquéfié L1 est toujours en suspens, ce qui retarde l'impression de cet outil de travail utile. L'aperçu de la situation financière du CT GPL pour l'année 2024 n'a pas soulevé de questions, car un petit bénéfice a été attendu. Par ailleurs, après

quelques ajustements (notamment au niveau de la formulation), le règlement d'examen révisé et complété a été adopté à l'unanimité. Le processus des élections et des candidatures a été suspendu, car le candidat prévu à la présidence du CT GPL n'était pas disponible. Le renouvellement de la présidence et du comité n'aura donc lieu qu'aux élections ordinaires en 2026. Le bref exposé d'un expert de la SSIGE sur la surveillance du marché et la mise en circulation a suscité une discussion animée. La conclusion de cette discussion est que la problématique et la procédure à suivre en cas d'appareils à gaz non conformes seront abordées lors des prochaines journées techniques EDEX.

❖ **Remerciement et clôture**

Nous avons pu mener à bien les travaux de l'association de manière agréable et constructive lors de deux réunions et de quelques conversations par téléphone ou courriel. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du comité Renzo Montagner, Kuno Graber et Urs Voegeli ainsi que Matthias Felber.

Pour finir, j'aimerais remercier tous nos membres actifs et passifs de leur généreux soutien financier chaque année et de leur fidélité et adresser à tous un chaleureux « Grazie mille ».

J'adresse mes sincères remerciements à mes collègues du comité, y inclus nos conseillers de la HelpLine, René Fischer et Benjamin Munz, ainsi que les deux réviseurs René Voigtmann et Reto Baumann pour leur travail et leur engagement au bénéfice de notre association professionnelle.

Gordola, novembre 2024

Edi Ritter
Le président